



**PREFET  
DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N°R32-2025-600

PUBLIÉ LE 28 NOVEMBRE 2025

# Sommaire

## **Agence Régionale de Santé Hauts-de-France /**

R32-2025-11-27-00003 - ARRETE DOS-SDDFGRHSS N° 2025-90 PORTANT COMPOSITION DU CONSEIL TECHNIQUE DE L'INSTITUT DE FORMATION DES CADRES DE SANTE DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LILLE. (6 pages)

Page 3

## **Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités Hauts-De-France /**

R32-2025-11-26-00010 - Arrêté préfectoral portant renouvellement de la section régionale de la commission de conciliation compétente pour la circonscription régionale du travail et de l'emploi des Hauts-de-France (3 pages)

Page 9

## **Secrétariat général pour les affaires régionales Hauts-de-France /**

R32-2025-11-26-00011 - Arrêté préfectoral modifiant l'arrêté du 2 juillet 2018 portant nomination de membres de la commission régionale consultative du fonds de développement de la vie associative (2 pages)

Page 12

**ARRÊTÉ DOS-SDDFGRHSS N° 2025-90 PORTANT COMPOSITION DU CONSEIL TECHNIQUE DE L'INSTITUT  
DE FORMATION DES CADRES DE SANTE DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LILLE**

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ HAUTS-DE-FRANCE**

Vu le code de la santé publique ;

Vu l'ordonnance n°2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de Santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France - M. Gilardi (Hugo) ;

Vu l'arrêté du 18 août 1995 modifié relatif au diplôme de cadre de santé ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 23 octobre 2025 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

**ARRETE**

**Article 1** Le conseil technique de l'institut de formation des cadres de santé du centre hospitalier universitaire de Lille est composé, pour l'année 2025/2026 ainsi qu'il suit :

- le directeur général de l'agence régionale de santé ou son représentant ;
- le directeur de l'institut ;
- un représentant de l'organisme gestionnaire ;

titulaire : Monsieur Mehdi ABOURIZK au Centre Hospitalier Universitaire de Lille

suppléant : Monsieur Thibault STRASSER au Centre Hospitalier Universitaire de Lille

- lorsque l'institut a conclu une convention avec une université, un enseignant relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

titulaires : Monsieur Paul QUINDROIT, Professeur des Universités  
à l'Université de Lille ;  
Madame Ioana BOANCA, Maître de conférences  
à l'Université de Lille ;  
Madame Isabelle TILLOY, Maître de conférences  
à l'Université Polytechnique des Hauts-de-France ;  
Monsieur Antoine COCHEZ, Assesseur Formation Continue  
à l'Université de Lille

suppléant : En cours de désignation

- des enseignants de l'institut, intervenant à temps plein ou à temps partiel, élus par leurs pairs, à raison d'un au moins pour chacune des professions pour lesquelles l'institut est agréé, ainsi que, pour chacune de ces professions, au-delà de quarante étudiants, un membre supplémentaire par tranche de quarante étudiants :

- Formation Infirmier :

titulaires : Madame Myriam LOTTEAU, Cadre Supérieur de Santé à l'IFCS  
du Centre Hospitalier Universitaire de Lille  
et Madame Mélanie DARRY, Cadre de Santé à l'IFCS  
du Centre Hospitalier Universitaire de Lille  
Madame Blandine CANONNE BASSE, Cadre de Santé au Centre  
Hospitalier de Dunkerque

Suppléante : Madame Yamina MAKHLOUF BRIFFAUT, Cadre de Santé au  
Centre Hospitalier de Valenciennes

- Formation Manipulateur en Electroradiologie Médicale :

titulaire : Monsieur Houmad AZZOUZ, Cadre de Santé Formateur  
à l'IFMEM Valentine Labbé à Lille

suppléant : Monsieur Olivier BLOT, Cadre de Santé Formateur  
au Lycée Guy MOLLET section DTS IMRT

- Formation Masseur-Kinésithérapeute :

titulaire : Madame Isabelle FORTHOMME-DELHAYE, Cadre de Santé  
au Centre Hospitalier de Saint-Amand les Eaux

suppléant : En cours de désignation

Formation Préparateur en Pharmacie Hospitalière :

titulaire : Madame Marie VANPEPERSTRAETE, Cadre de Santé  
au Centre Hospitalier Universitaire de Lille

suppléant : Monsieur Bruno LEFEVRE, Cadre Supérieur de Santé  
au Centre Hospitalier Universitaire de Lille

- Formation Technicien de Laboratoire :

titulaire : Monsieur Franck VANDENBULCKE, Enseignant Universitaire  
Responsable mention ABB, IUT Site de Villeneuve d'Ascq

suppléante : Madame Delphine CORSEAU, Enseignant universitaire  
Co-Responsable mention ABB, IUT Site de Villeneuve d'Ascq

- Formation Ergothérapeute :

titulaire : Madame Stéphanie HEDDEBAUT, Cadre de Santé Responsable  
à IFE a-3pm Berck sur Mer et Loos

suppléant : En cours de désignation

- des professionnels, désignés par le directeur de l'institut, titulaires du diplôme de cadre de santé exerçant depuis au moins trois ans des fonctions d'encadrement dans un service accueillant des étudiants en stage, en nombre égal, par profession, aux enseignants mentionnés ci-dessus :

- Formation Infirmier :

titulaires : Madame Joséphine DA SILVA, Cadre Supérieur de Santé du  
Centre Hospitalier de Roubaix  
et Madame Pascale PROUVOST, Cadre de Santé au Centre  
Hospitalier Saint-Vincent Lille

suppléantes : Madame Eve GRIGNY LEPOINTE, Cadre de Santé au Groupe  
Hospitalier Seclin-Carvin  
et Madame Sandrine VAN OOST, Cadre Supérieur de Santé  
au Centre Hospitalier de Valenciennes

- Formation Diététicien :

titulaire : Madame Flore NEVEUX DAMYLKOW, Cadre de Santé  
au Centre Hospitalier de Cambrai

suppléant : Monsieur Tony DOS SANTOS, Cadre de Santé au Groupe  
Hospitalier Seclin-Carvin

- Formation Manipulateur en Electroradiologie Médicale :
  - titulaire : Monsieur Laurent LAFORCE, Cadre de Santé au Centre Hospitalier Universitaire de Lille
  - suppléant : Monsieur Sébastien BOUDART, Cadre de Santé au Centre Hospitalier Universitaire de Lille
- Formation Masseur-Kinésithérapeute :
  - titulaire : Monsieur Jean-François DEBACQ, Cadre Supérieur de Santé au Centre Hospitalier d'Arras
  - suppléant : Monsieur Gonzalo SEOANE-FERNANDEZ, Cadre de Santé au Centre Hospitalier Universitaire de Lille
- Formation Préparateur en Pharmacie :
  - titulaire : Madame Corinne LORIDAN, Cadre de Santé au Centre Hospitalier Universitaire de Lille
  - suppléante : Madame Delphine DUTOIT, Cadre de Santé de Pôle au Centre Hospitalier Région Saint-Omer
- Formation Technicien de Laboratoire :
  - titulaire : Madame Valérie ENRICO, Cadre de Santé au Centre Hospitalier Universitaire de Lille
  - suppléante: Madame Suzanne WIDIEZ, Cadre de Santé au Centre Hospitalier de Jeumont
- Formation Ergothérapeute :
  - titulaire : Madame Stéphane DIEU, Cadre de Santé au Centre de Rééducation Marc Sautélet
  - suppléant : En cours de désignation
- des représentants des étudiants, élus par leurs pairs, en nombre égal, par profession, aux enseignants mentionnés ci-dessus :
 

**FORMATION SUR UNE ANNEE**

Formation Infirmier :

  - titulaire : Madame Mélanie SANDRAPAS
  - suppléant : Monsieur Dimitri LEVISSE
- Formation Préparateur en Pharmacie :
  - titulaire : Madame Justine DELDIQUE
  - suppléante : Madame Emilie BEAUCHAMP
- Formation Technicien de Laboratoire :
  - titulaire : Madame Maimoun OUSSANI
  - suppléante : Madame Hélène PIETERS-DELEVOYE
- Formation Diététicien :
  - titulaire : Madame Karene CHOQUE-CLICTEUR
  - suppléant : En cours de désignation

- Formation Manipulateur en Electroradiologie Médicale :  
titulaire : Madame Elise DESCAMPS  
suppléant : En cours de désignation

#### **FORMATION SUR DEUX ANNEES (formation en alternance)**

Formation Infirmier :

titulaire : Madame Florence WAYMEL

suppléant : Madame Coralie DELFOLY-DESSENNE

- Formation Préparateur en Pharmacie :

titulaire : Madame Céline RYCKEWAERT-LALLOYER

suppléant : M. Frédéric GALLET

- Formation Technicien de Laboratoire :

titulaire : Madame Catherine FROMONT-SOSNOWSKI

Suppléante : Madame Amélie FOURNIER

- Formation Diététicien :

titulaire : Madame Virginie LENNE-DELEDICQUE

suppléant : En cours de désignation

- Formation Manipulateur en Electroradiologie Médicale :

titulaire : Madame Hajare AZAHAF-BOUDERSA

suppléant : Monsieur Rodolphe PELONDE

- Formation Psychomotricienne :

titulaire : Monsieur Maxime TCHYDEMIAN

suppléant : En cours de désignation

- une personnalité qualifiée, désignée par le directeur de l'institut :

titulaire : Madame Isabelle DELABRIERE, Personne qualifiée Chef de  
Clinique  
au Centre Hospitalier Universitaire de Lille - Calmette

suppléant : En cours de désignation

**Article 2** Selon les questions inscrites à l'ordre du jour, le président, soit seul, soit à la demande de la majorité des membres du conseil, peut demander à toute personne qualifiée susceptible d'apporter un avis à ce conseil d'assister à ses travaux.

**Article 3** Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

**Article 4** Le présent arrêté sera notifié au directeur de l'institut de formation des cadres de santé du centre hospitalier universitaire de Lille pour diffusion auprès des membres du conseil technique et affichage dans ses locaux.

**Article 5** Le directeur de l'offre de soins de l'ARS Haut-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat en région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 27 novembre 2025

**Pour le directeur général et par délégation,**

Dr Sophie AUGROS  
Sous-directrice Démographie, Formation et Gestion  
[des Ressources Humaines du système de santé](#)





**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale  
de l'économie, de l'emploi,  
du travail et des solidarités**

**Arrêté préfectoral portant renouvellement de la section régionale de la commission de conciliation compétente pour la circonscription régionale du travail et de l'emploi des Hauts-de-France**

**Le préfet de la région Hauts-de-France,  
préfet de la zone de défense et de sécurité Nord,  
préfet du Nord,  
chevalier de la légion d'honneur,  
officier de l'ordre national du mérite**

**Vu** les dispositions du code du travail relatives à la procédure de règlement des conflits collectifs notamment les articles L2522-1 et R 2522-5 et suivants ;

**Vu** le décret du 17 janvier 2024 portant nomination de monsieur Bertrand GAUME, préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

**Vu** l'arrêté du 12 octobre 2022 de la Première ministre et du ministre de l'Intérieur et des outre-mer portant nomination de monsieur Jean-Gabriel DELACROY en qualité de secrétaire général pour les affaires régionales de la région Hauts-de-France auprès du préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;

**Vu** l'arrêté du 14 octobre 2025 portant renouvellement de la section régionale de la commission de conciliation des Hauts-de-France ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 20 novembre 2025 portant délégation de signature à monsieur Jean-Gabriel DELACROY, secrétaire général pour les affaires régionales des Hauts-de-France ;

Considérant les propositions des organisations professionnelles et des organisations syndicales de salariés ;

Sur proposition du directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités des Hauts-de-France ;

## ARRÊTE

### Article 1<sup>er</sup> :

La section régionale de la commission de conciliation compétente pour la circonscription régionale du travail et de l'emploi des Hauts-de-France fixée par arrêté du 14 octobre 2025 est modifiée comme suit :

#### 1/ en qualité de représentants des salariés :

##### CFDT :

Titulaire madame Sandrine DIAS

Suppléantes madame Amandine SAUVAGE  
madame Julie BOULME

##### CFTC :

Titulaire monsieur Alain SALOME

Suppléants madame Céline NORMAND  
monsieur Bertrand DUCLOY

##### CGT :

Titulaire monsieur Hamid CHEBOUT

Suppléante madame Valérie DUTILLY  
monsieur Freddy LEONARDI

##### CFE-CGC :

Titulaire madame Lynda MARTIN

Suppléants madame Sylvie BONNEROT  
monsieur Xavier PECQUERY

##### Force Ouvrière :

Titulaire monsieur Jean-Baptiste KONIECZNY

Suppléant monsieur Gérard LEROY

#### 2/ en qualité de représentants des employeurs :

##### MEDEF :

Titulaires monsieur Alexandre ROMI  
monsieur Antoine GENNARI

Suppléantes madame Virginie BRUNAT  
madame Christelle CHAMBEURLAND  
madame Aude DUTILLY  
madame Anne-Charlotte ROUX

##### CPME :

Titulaire monsieur Yohann DECLERCQ

Suppléant monsieur David ROBERT

U2P :  
Titulaire

madame Patricia FAYARD

Suppléants

monsieur Philippe LECLERCQ  
monsieur Sébastien FLON

Article 2 :

La durée du mandat des membres de la section régionale de la commission de conciliation compétente pour la circonscription régionale du travail et de l'emploi des Hauts-de-France est de trois ans à compter du 21 octobre 2025.

Article 3 :

Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille – 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 Lille Cedex – dans le délai de 2 mois à compter de sa publication.

Article 4 :

Le secrétaire général pour les affaires régionales de la région Hauts-de-France et le directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités des Hauts-de-France sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des services de l'État dans la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le **26 NOV. 2025**

Pour le préfet et par délégation,  
Le secrétaire général pour les  
affaires régionales

Jean-Gabriel DELACROY

**arrêté préfectoral modifiant l'arrêté du 2 juillet 2018  
portant nomination de membres de la commission régionale consultative  
du fonds de développement de la vie associative**

Le préfet de la région Hauts-de-France,  
préfet de la zone de défense et de sécurité Nord,  
préfet du Nord,  
chevalier de la Légion d'honneur,  
officier de l'Ordre national du Mérite,

- Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 4134-2 et R 4131-1 à R 4134-7 ;
- Vu** la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes ;
- Vu** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- Vu** le décret n° 2009-587 du 25 mai 2009 modifié relatif aux missions des secrétaires généraux pour les affaires régionales ;
- Vu** le décret n° 2011-2121 du 30 décembre 2011 modifié relatif au fonds pour le développement de la vie associative;
- Vu** le décret n° 2015-1689 du 17 décembre 2015 portant diverses mesures d'organisation et de fonctionnement dans les régions de l'administration territoriale de l'Etat et de commissions administratives ;
- Vu** le décret n° 2018-460 du 8 juin 2018 relatif au fonds pour le développement de la vie associative ;
- Vu** le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre ;
- Vu** le décret du 17 janvier 2024 portant nomination de monsieur Bertrand GAUME en qualité de préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord ;
- Vu** l'arrêté de la Première ministre et du ministre de l'intérieur et des outre-mer du 12 octobre 2022 portant nomination de monsieur Jean-Gabriel DELACROY en qualité de secrétaire général pour les affaires régionales Hauts-de-France ;
- Vu** l'arrêté préfectoral du 29 juin 2018 modifié portant composition de la commission régionale du fonds de développement de la vie associative de la région Hauts-de-France ;
- Vu** l'arrêté préfectoral du 2 juillet 2018 modifié portant nomination des membres de la commission régionale du fonds de développement de la vie associative de la région Hauts-de-France ;
- Vu** l'arrêté préfectoral du 20 novembre 2025 portant délégation de signature à monsieur Jean-Gabriel DELACROY, secrétaire général pour les affaires régionales ;

Considérant les propositions de désignations des experts associatifs par le Mouvement associatif Hauts-de-France ;

Sur proposition du délégué régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports ;

## **ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>:** l'article 3 de l'arrêté préfectoral du 2 juillet 2018 portant nomination des membres de la commission régionale du fonds de développement de la vie associative de la région Hauts-de-France est modifié comme suit :

- Monsieur Bertrand LECORPS est remplacé par Monsieur Pascal HEBERT, expert « éducation-enseignement »
- Monsieur Ahmed HEGAZY est remplacé par Madame Marine RACKLEBOOM, experte « social et solidarité »
- Monsieur Patrick THIERY est remplacé par Madame Ginette VERBRUGGHE, experte « environnement- santé »
- Monsieur Maurice MONOKY est remplacé par Monsieur Emmanuel STEPHAN, expert « insertion »
- Le domaine d'expertise de Monsieur Carlos LOPEZ est modifié de « développement local rural » à « culture »
- Madame Jennifer MOREL est remplacée par Madame Carine FERNON, experte « développement local rural ».

**Article 2:** conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille – 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 Lille Cedex – dans le délai de 2 mois à compter de sa publication.

**Article 3:** le secrétaire général pour les affaires régionales et le délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 26 NOV. 2025

Pour le préfet et par délégation,  
Le secrétaire général  
pour les affaires régionales

Jean-Gabriel DELACROY